

L'ajournement

remontraient le moral du ministère de l'Agriculture. Au lieu de laisser traîner cette situation et de se faire critiquer d'un bout à l'autre du pays, ils obligerait leur ministre à se prononcer enfin et à dire qu'il est prêt à démissionner si l'industrie agricole n'obtient pas justice. C'est le défi que nous lançons ce soir au ministre.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Comme il est 10 heures, il est de mon devoir d'annoncer à la Chambre, aux termes de l'article 58(11) du Règlement, que les délibérations sur la motion sont terminées.

● (2200)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

LA SÉCURITÉ SOCIALE

A) DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

B) ON DEMANDE DES MESURES D'URGENCE

C) ON DEMANDE DES MESURES POUR AIDER LES FEMMES ÂGÉES DE 55 À 65 ANS

L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le mardi 19 mai, tel qu'en fait foi le hansard à la page 9674, j'ai soulevé auprès du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) la question des difficultés auxquelles nombre de citoyens âgés font face, demandant en particulier l'adoption d'une mesure d'urgence pour relever la pension de la vieillesse.

J'ai alors pressé le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social d'éviter de nous rappeler, comme le font si souvent d'autres membres du gouvernement, la hausse de \$35 qui remonte à l'été dernier car, de fait, cette augmentation a été complètement rognée par la montée du coût des aliments et du logement qu'on dû assumer les citoyens âgés. Je lui ai demandé en outre de ne pas insister sur le fait que cette hausse est pleinement indexée comme si, de ce fait, la situation était réglée. Je lui ai signalé que, depuis l'an dernier, l'indice du coût de la vie a grimpé de plus de 12 p. 100, alors que le montant global du supplément de revenu garanti s'est accru, en dollars, de seulement 8,8 p. 100.

Cela s'explique, bien sûr, du fait que l'indexation des pensions de la vieillesse traîne toujours derrière, que la formule sur laquelle elle est fondée permet au ministère de remonter d'un mois, puis de là à trois mois auparavant pour comparer ces trois mois avec les trois mois antérieurs, avec le résultat que lorsque les retraités touchent une augmentation de pension celle-ci ne correspond jamais aux besoins accrus qu'ils doivent assumer à ce moment-là. A cause de cette situation, je prétends qu'une autre augmentation d'urgence s'impose au montant de la pension de la vieillesse, peu importe que ce soit à la pension elle-même ou au supplément de revenu garanti.

Le ministre a bien sûr fait exactement ce que je l'avais priée de ne pas faire. Elle nous a rappelé la hausse de \$35 de l'année dernière et nous a parlé de l'indexation trimestrielle qui est censée refléter la hausse courante du coût de la vie. Ce sont des mythes que n'importe quelle personne âgée peut démentir.

Elle a poursuivi en faisant remarquer que l'indice spécial du coût de la vie que nous réclamons parfois pour les personnes âgées à la retraite, un indice qui tient compte des articles qu'elles doivent véritablement acheter, ne serait pas d'une bien grande utilité car après avoir fait des calculs, son ministère avait constaté que sur une période de dix ans, les deux indices ne présentaient qu'un écart de pour cent, c'est-à-dire .1 p. 100 par année.

J'ai essayé de lui expliquer que je ne parlais pas de ce qui se passait sur une période de dix ans, mais des difficultés qu'éprouvent les personnes âgées à l'heure actuelle. Je crois que la nécessité de hausser les pensions de vieillesse dès maintenant est très justifiée et j'ai justement signalé le cas de femmes âgées de 55 à 65 ans qui n'ont aucune sorte de pension.

Je sais que le gouvernement nous répète sans cesse qu'il n'a pas d'argent et que mes demandes répétées déconcertent certains députés, ceux notamment qui prennent place à notre droite et qui l'exhortent à réduire ses dépenses. J'aimerais évoquer à l'intention du gouvernement et de la Chambre une époque dont je me souviens très bien, soit celle de la dépression des années 30, alors que le gouvernement du temps ne dépensait pas d'argent et qu'à cause de cela, les choses allaient de mal en pis. Je soutiens que sans l'argent du gouvernement que les Canadiens touchent sous forme notamment de pensions de sécurité de la vieillesse, d'allocations familiales, de prestations d'assurance-chômage et de pensions d'anciens combattants, notre économie tomberait en vrille. Je soutiens également que bien loin de nuire à l'économie, fournir de l'argent à des Canadiens qui le dépensent pour se procurer ce dont ils ont besoin devrait aider l'économie, et même donner plus d'ampleur à nos programmes sociaux devrait accroître les profits des hommes d'affaires qui ne cessent pourtant d'exhorter le gouvernement à comprimer ses dépenses.

Je tiens à dire ce soir que je suis déçu qu'en réponse à ma question, madame le ministre ait adopté une attitude aussi négative. Je persiste à croire que ce n'est pas là ce qu'elle pense à ce sujet. Je suis sûr qu'elle aimerait voir augmenter les pensions et les autres avantages sociaux. Je puis comprendre qu'elle ne soit pas là ce soir, mais je constate que même le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Frith) n'est pas là non plus.

● (2205)

Si je comprends bien, le seul secrétaire parlementaire ici est le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et du ministre d'État chargé du Développement social (M. Irwin), qui répondra. J'espère qu'il le fera dans un esprit de justice et d'équité envers les personnes âgées du pays.

M. Ron Irwin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Premièrement, monsieur l'Orateur, c'est s'illusionner que de dire que la vie sera bientôt plus facile pour les personnes âgées. L'inflation et les taux d'intérêt élevés leur causeront de plus en plus de difficultés. Je vois d'après les résultats du dernier recensement américain, auquel le nôtre ressemblera probablement, que pour la première fois depuis 1950 il y a autant d'Américains de plus que de moins de 30 ans. Cela signifie que c'est une main-d'œuvre en diminution qui devra assurer le bien-être économique des personnes âgées dont le nombre augmente très rapidement.